

Module spécifique orientation Paysagisme

Titre de module	Connaissance et utilisation des plantes 2	Code	EPS-G1
Conditions	<p>Se base sur la liste de formation initiale pour la connaissance et l'utilisation des plantes du niveau EP.</p> <p>Maîtrise des logiciels Office courants.</p> <p>Compétences et/ou modules recommandés pour les participants non inscrits au module dans le cadre de la préparation à l'examen professionnel supérieur:</p> <p>Compétences énumérées dans les modules obligatoires de l'examen professionnel, orientation Paysagisme. Compétences énumérées dans les modules optionnels de l'examen professionnel concernant spécifiquement les plantes.</p> <p>Les conditions citées peuvent être complétées par une expérience appropriée.</p>		
Compétences	Les personnes ayant suivi ce module utilisent des plantes en fonction des exigences de leur site, de leurs caractéristiques et de leur adéquation à chaque situation. Elles mettent au point un concept de plantation adapté à chaque situation. Elles organisent et contrôlent l'exécution de la plantation.		
Contrôle des compétences	<p>Position 1: Étude de cas «Élaborer un concept de plantation», durée 90 min.</p> <p>Position 2: «Nommer» un parcours botanique 60 plantes à nommer pendant la période de végétation, durée 45 min.</p> <p>Position 3: «Nommer» un parcours botanique 60 plantes à nommer pendant le repos végétatif, durée 45 min.</p>		
Objectifs de formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer les plantes de la liste EP sans moyens auxiliaires, toute l'année, en se basant sur diverses caractéristiques saisonnières et les nommer par leurs noms botaniques et vernaculaires. 2. Citer les floraisons caractéristiques des plantes, établir leur succession et/ou affecter les plantes aux floraisons. 3. Déterminer le biotope dans le jardin/l'installation et y affecter les plantes appropriées. 4. Affecter les plantes en fonction de la situation selon leurs caractéristiques. 5. Citer des exemples typiques de plantes pour différentes zones d'utilisation. 6. Commenter la finalité principalement ornementale des plantes et leur utilisation. 7. Développer des concepts de plantation en se basant sur les biotopes, le rythme des soins apportés et les souhaits des clients et en tenant compte du développement de la plantation et du coût du cycle de vie. 8. Rassembler les documents (plans de plantation, listes de plantes etc.) et les informations relatives à la qualité pour l'exécution de la plantation et les transmettre aux personnes chargées de cette tâche. 9. Superviser les travaux et vérifier la mise en œuvre du concept de plantation. 10. Livrer la plantation ainsi créée au client et lui communiquer les mesures d'entretien requises. 		
Durée d'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétences	Heures	80
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel supérieur. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EPS	7 ans